



Strasbourg, 5 décembre 2019

T-MEDICRIME (2019) OJ

**COMITE DES PARTIES A LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA
CONTREFAÇON DES PRODUITS MEDICAUX ET LES INFRACTIONS SIMILAIRES MENAÇANT
LA SANTE PUBLIQUE**

(T- MEDICRIME)

Deuxième réunion

Strasbourg, 12-13 décembre 2019
Conseil de l'Europe, Bâtiment Agora – Salle G.03

Ouverture à 9h30, jeudi
Clôture à 12h, vendredi

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Président et du Vice-président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Information par le Secrétariat
5. Adoption des Règles de procédure du Comité des Parties
6. Divers
7. Dates éventuelles de la prochaine réunion

L'ordre du jour et les documents du meeting sont disponibles sur le site internet
www.coe.int/medicrime

e-mail : medicrime@coe.int